

Date de la convocation: 05/01/2018

Date de l'annonce publique : 05/01/2018

Présents

Gilles Roth, bourgmestre et président
Roger Negri et Marcel Schmit, échevins
Jean Beissel, Edmée Besch-Glangé, Sven Bindels, Ed Buchette, Luc Feller, Tom Kerschenmeyer, Romain Rosenfeld, Adèle Schaaf-Haas, Roland Trausch et Jemp Weydert, conseillers
Nico Bontemps, secrétaire communal

Absent(s)

Vote public

Jean Beissel

Ordre du jour

1. Nomination d'un délégué suppléant auprès de l'Office Régional du Tourisme Centre/Ouest.
2. Commissions consultatives – Nomination des membres des différentes commissions consultatives :
 - a) Commission des Sports et des Loisirs ;
 - b) Commission de la Jeunesse ;
 - c) Commission de la Famille et du 3^e Âge,
 - d) Commission de l'Inclusion sociale ;
 - e) Commission de l'Égalité des Chances,
 - f) Commission de la Mobilité ;
 - g) Commission de l'Énergie et de l'Environnement ;
 - h) Commission des Finances et des Acquisitions, ;
 - i) Commission des Affaires Culturelles ;
 - j) Commission des Chemins Ruraux et de l'Exploitation Forestière ;
 - k) Commission des Bâtisses et de l'Aménagement du Territoire.
3. Commission scolaire – Nomination de huit membres en application des dispositions de l'article 51 de la loi du 06/02/2009 portant organisation de l'enseignement fondamental.
4. Nomination d'un membre au sein du conseil d'administration de la « Stiftung zur Förderung junger Künstler in Luxemburg ».
5. Décision sur la composition de l'«Equipe Climat» de la commune de Mamer.
6. Congé politique – Répartition du congé politique supplémentaire pour les délégués de la commune auprès des syndicats communaux
7. Subsidés à allouer :
 - a) 2.000,00 € à l'association « Mouvement Ecologique a.s.b.l. » à titre d'aide financière pour l'organisation de la 23^{ème} édition de la journée « Alles op de Vëlo » entre Mamer et Mersch ;
 - b) 100,00 € à l'a.s.b.l. Lëtzebuenger Maarteverband à titre de contribution communale pour l'année 2018;
 - c) 350.000,00 € à l'a.s.b.l. Centre Culturel Mamer pour assurer la gestion et l'exploitation culturelle du Centre Culturel Kinneksbond en 2018.
8. Décision sur l'exercice d'un droit de préemption sur les parcelles suivantes :
 - a) parcelles inscrites au cadastre de la commune de Mamer, section D de Capellen sous les numéros 62/1389 et 62/1390 au lieu-dit « Zolwerfeld ».
9. Avis sur le classement comme monument national le site archéologique inscrit au cadastre de la commune de Mamer, section A de Mamer-Nord sous le numéro 1727/3077 au lieu-dit « Juckelsbësch ».
10. Affaires du personnel (Séance publique) :
 - a) Tableau d'avancement des fonctionnaires de la commune de Mamer.
11. Informations, divers et questions émanant des conseillers communaux.
12. Affaires du personnel (Séance à huis clos) :
 - a) Affaires du personnel - promotion d'un rédacteur (B1) au secrétariat communal ;
 - b) Affaires du personnel - promotion d'un rédacteur (B1) au secrétariat communal.

Point de l'ordre du jour : 1	Nomination d'un délégué suppléant auprès de l'Office Régional du Tourisme Centre/Ouest
-------------------------------------	---

Le conseil communal,

nomme M. Romain Rosenfeld, conseiller communal, comme délégué suppléant de la commune de Mamer auprès de l'Office Régional du Tourisme Centre/Ouest.

Point de l'ordre du jour : 2-a	Commissions consultatives – Nomination des membres de la Commission des Sports et des Loisirs
---------------------------------------	--

Le conseil communal,

Vu la délibération du 15/12/2017 portant sur l'institution d'une Commission des Sports et des Loisirs;
Vu la délibération du 15/12/2017 portant sur la représentation des partis et/ou groupements dans les commissions consultatives;

nomme les treize membres ci-après dans la susdite commission:

1. Monsieur Jean-Pierre BESCH représentant la liste 1 «Déi Gréng»;
2. Monsieur Claude PALGEN représentant la liste 1 «Déi Gréng»;
3. Madame Monique SCHMIT représentant la liste 2 «LSAP»;
4. Monsieur Philippe HAMMELMANN représentant la liste 2 «LSAP»;
5. Monsieur Guy DAUPHIN représentant la liste 3 «CSV»;
6. Monsieur Tom BIESDORF représentant la liste 3 «CSV»;
7. Monsieur Jean-Marie KERSCHENMEYER représentant la liste 3 «CSV»;
8. Madame Diane REUTER représentant la liste 3 «CSV»;
9. Monsieur Marc WATRY représentant la liste 4 «DP»;
10. Monsieur Marco KNEPPER ;
11. Monsieur José MOUSEL ;
12. Monsieur Bruno MERGEN ;
13. Monsieur Romain BAUS.

Point de l'ordre du jour : 2-b	Commissions consultatives – Nomination des membres de la Commission de la Jeunesse
---------------------------------------	---

Le conseil communal,

Vu la délibération du 15/12/2017 portant sur l'institution d'une Commission de la Jeunesse;
Vu la délibération du 15/12/2017 portant sur la représentation des partis et/ou groupements dans les commissions consultatives;

nomme les dix membres ci-après dans la susdite commission:

1. Monsieur Manou DECKER représentant la liste 1 «Déi Gréng»;
2. Madame Finola EXALL représentant la liste 1 «Déi Gréng»;
3. Madame Laurence SIMON représentant la liste 2 «LSAP»;
4. Monsieur Ben SCHIERES représentant la liste 2 «LSAP»;
5. Monsieur Tom KERSCHENMEYER représentant la liste 3 «CSV»;
6. Monsieur Yannick BECK représentant la liste 3 «CSV»;
7. Monsieur Mike MEYER représentant la liste 3 «CSV»;
8. Madame Claudia SCHERGEN représentant la liste 3 «CSV»;
9. Madame Jessica KLOPP représentant la liste 4 «DP»;
10. Monsieur Cyrill BERGER.

Point de l'ordre du jour : 2-c	Commissions consultatives – Nomination des membres de la Commission de la Famille et du 3^e Âge
---------------------------------------	--

Le conseil communal,

Vu la délibération du 15/12/2017 portant sur l'institution d'une Commission de la Famille et du 3^e Âge;
Vu la délibération du 15/12/2017 portant sur la représentation des partis et/ou groupements dans les commissions consultatives;

nomme les treize membres ci-après dans la susdite commission:

1. Madame Edmée BESCH-GLANGE représentant la liste 1 «Déi Gréng»;
2. Madame Jeanne REUTER représentant la liste 1 «Déi Gréng»;
3. Madame Elaine JENSEN-GANOUNI représentant la liste 2 «LSAP»;
4. Madame Mireille PAGANO-PHILIPPE représentant la liste 2 «LSAP»;
5. Madame Simone FRANK représentant la liste 3 «CSV»;
6. Madame Christiane HOFFMANN représentant la liste 3 «CSV»;
7. Madame Sabine LUXEN représentant la liste 3 «CSV»;
8. Madame Annabelle KONZ représentant la liste 3 «CSV»;
9. Madame Nicole GAASCH représentant la liste 4 «DP»;
10. Madame Marie-Jeanne MERSCH ;
11. Madame Christiane LEBRUN ;
12. Madame Donatella MONACO ;
13. Monsieur Daniel SIMON.

Point de l'ordre du jour : 2-d	Commissions consultatives – Nomination des membres de la Commission de l'Inclusion sociale
---------------------------------------	---

Le conseil communal,

Vu la délibération du 15/12/2017 portant sur l'institution d'une Commission de l'Inclusion sociale;
Vu la délibération du 15/12/2017 portant sur la représentation des partis et/ou groupements dans les commissions consultatives;

nomme les treize membres ci-après dans la susdite commission:

1. Madame Michèle BERNARD représentant la liste 1 «Déi Gréng»;
2. Monsieur Jean-François VERVIER représentant la liste 1 «Déi Gréng»;
3. Madame Marcelle JEMMING représentant la liste 2 «LSAP»;
4. Mme Monique SCHMIT représentant la liste 2 «LSAP»;
5. Monsieur Jean-Marie KERSCHENMEYER représentant la liste 3 «CSV»;
6. Madame Lydia BINTENER représentant la liste 3 «CSV»;
7. Madame Nadine REINESCH représentant la liste 3 «CSV»;
8. Madame Shirley FEIDER-ROHEN représentant la liste 3 «CSV»;
9. Madame Viviane EICHER représentant la liste 4 «DP»;
10. Madame Tanja CARIER ;
11. Monsieur Carlo WEYRICH ;
12. Madame Sandra FELIX ;
13. Madame Alexandra LEICK.

Point de l'ordre du jour : 2-e	Commissions consultatives – Nomination des membres de la Commission de l'Égalité des Chances
---------------------------------------	---

Le conseil communal,

Vu la délibération du 15/12/2017 portant sur l'institution d'une Commission de l'Égalité des Chances;
Vu la délibération du 15/12/2017 portant sur la représentation des partis et/ou groupements dans les commissions consultatives;

nomme les treize membres ci-après dans la susdite commission:

1. Monsieur Mex FEDERMEYER représentant la liste 1 «Déi Gréng»;
2. Madame Edmée RAISON représentant la liste 1 «Déi Gréng»;
3. Madame Marcelle JEMMING représentant la liste 2 «LSAP»;
4. Madame Mireille PAGANO-PHILIPPE représentant la liste 2 «LSAP»;
5. Madame Simone FRANK représentant la liste 3 «CSV»;
6. Madame Christiane HOFFMANN représentant la liste 3 «CSV»;
7. Madame Marcelle MARX représentant la liste 3 «CSV»;
8. Madame Donatella MONACO représentant la liste 3 «CSV»;
9. Madame Jessica KLOPP représentant la liste 4 «DP»;
10. Madame Sandra FELIX ;
11. Madame Lily KRELL ;
12. Madame Mireille MARX ;
13. Monsieur Carlo WEYRICH.

Point de l'ordre du jour : 2-f	Commissions consultatives – Nomination des membres de la Commission de la Mobilité
---	---

Le conseil communal,

Vu la délibération du 15/12/2017 portant sur l'institution d'une Commission de la Mobilité;
Vu la délibération du 15/12/2017 portant sur la représentation des partis et/ou groupements dans les commissions consultatives;

nomme les treize membres ci-après dans la susdite commission:

1. Monsieur Jean-Paul MEYRER représentant la liste 1 «Déi Gréng»;
2. Monsieur Jean-Marie MOES représentant la liste 1 «Déi Gréng»;
3. Monsieur Philippe HAMMELMANN représentant la liste 2 «LSAP»;
4. Monsieur Abilio FERNANDES représentant la liste 2 «LSAP»;
5. Madame Diane REUTER représentant la liste 3 «CSV»;
6. Monsieur Alphonse SCHMID représentant la liste 3 «CSV»;
7. Monsieur Cyrill BERGER représentant la liste 3 «CSV»;
8. Monsieur Ed BUCHETTE représentant la liste 3 «CSV»;
9. Madame Annette KUHN représentant la liste 4 «DP»;
10. Madame Gisela WAGNER ;
11. Madame Nathalie LORENT ;
12. Monsieur Guy MANGEN ;
13. Monsieur Ferdinand LUXEN.

Point de l'ordre du jour : 2-g	Commissions consultatives – Nomination des membres de la Commission de l'Énergie et de l'Environnement
---	---

Le conseil communal,

Vu la délibération du 15/12/2017 portant sur l'institution d'une Commission de l'Énergie et de l'Environnement;
Vu la délibération du 15/12/2017 portant sur la représentation des partis et/ou groupements dans les commissions consultatives;

nomme les treize membres ci-après dans la susdite commission:

1. Madame Adèle SCHAAF-HAAS représentant la liste 1 «Déi Gréng»;
2. Madame Claudine VERVIER-WIRTH représentant la liste 1 «Déi Gréng»;
3. Madame Lisi FREYMANN représentant la liste 2 «LSAP»;
4. Monsieur Romain ROSENFELD représentant la liste 2 «LSAP»;
5. Madame Diane REUTER représentant la liste 3 «CSV»;
6. Monsieur Ed BUCHETTE représentant la liste 3 «CSV»;
7. Monsieur Maximilian WAGNER représentant la liste 3 «CSV»;
8. Monsieur Roger WATRY représentant la liste 3 «CSV»;
9. Monsieur Jean REILES représentant la liste 4 «DP»;
10. Monsieur Jean REICHERT ;
11. Monsieur Roger MULLER ;
12. Monsieur Gilles CHRISTNACH ;
13. Monsieur Thierry HIRTZ.

Point de l'ordre du jour : 2-h	Commissions consultatives – Nomination des membres de la Commission des Finances et des Acquisitions
---	---

Le conseil communal,

Vu la délibération du 15/12/2017 portant sur l'institution d'une Commission des Finances et des Acquisitions;
Vu la délibération du 15/12/2017 portant sur la représentation des partis et/ou groupements dans les commissions consultatives;

nomme les treize membres ci-après dans la susdite commission:

1. Monsieur Jean-Marie MOES représentant la liste 1 «Déi Gréng»;
2. Madame Nancy BROSIUS représentant la liste 1 «Déi Gréng»;
3. Monsieur Abilio FERNANDES représentant la liste 2 «LSAP»;
4. Monsieur Jerry EISCHEN représentant la liste 2 «LSAP»;
5. Madame Diane REUTER représentant la liste 3 «CSV»;
6. Monsieur Jean BEISSEL représentant la liste 3 «CSV»;
7. Monsieur Yves ELSER représentant la liste 3 «CSV»;
8. Monsieur Gilles KERSCHENMEYER représentant la liste 3 «CSV»;
9. Monsieur Daniel MAGAR représentant la liste 4 «DP»;
10. Monsieur Georges HERR ;
11. Madame Nathalie LORENT ;
12. Monsieur Guy VAN DER HEYDEN ;
13. Monsieur Ralph USELDINGER.

Point de l'ordre du jour : 2-i	Commissions consultatives – Nomination des membres de la Commission des Affaires Culturelles
---	---

Le conseil communal,

Vu la délibération du 15/12/2017 portant sur l'institution d'une Commission des Affaires Culturelles;
Vu la délibération du 15/12/2017 portant sur la représentation des partis et/ou groupements dans les commissions consultatives;

nomme les treize membres ci-après dans la susdite commission:

1. Madame Michèle BERNARD représentant la liste 1 «Déi Gréng»;
2. Madame Alice HELBACH représentant la liste 1 «Déi Gréng»;
3. Madame Christiane HAMES représentant la liste 2 «LSAP»;
4. Monsieur Richard TAILGER représentant la liste 2 «LSAP»;
5. Monsieur Guy DAUPHIN représentant la liste 3 «CSV»;

6. Madame Lydia BINTENER représentant la liste 3 «CSV»;
7. Madame Nadine SCHMID représentant la liste 3 «CSV»;
8. Madame Isabelle LEY représentant la liste 3 «CSV»;
9. Monsieur Gilbert BRANDENBURGER représentant la liste 4 «DP»;
10. Monsieur Georges NEUEN ;
11. Monsieur Jean ENGELS ;
12. Madame Claudine TASCH ;
13. Monsieur Serge IRRTHUM.

Point de l'ordre du jour : 2-j	Commissions consultatives – Nomination des membres de la Commission des Chemins Ruraux et de l'Exploitation Forestière
---	---

Le conseil communal,

Vu la délibération du 15/12/2017 portant sur l'institution d'une Commission des Chemins Ruraux et de l'Exploitation Forestière;

Vu la délibération du 15/12/2017 portant sur la représentation des partis et/ou groupements dans les commissions consultatives;

nomme les treize membres ci-après dans la susdite commission:

1. Monsieur Jean-Pierre BESCH représentant la liste 1 «Déi Gréng»; représentant la liste 1 «Déi Gréng»;
2. Monsieur Mario SOMMAVILLA représentant la liste 1 «Déi Gréng»;
3. Madame Lisi FREYMANN représentant la liste 2 «LSAP»;
4. Monsieur Richard TAILGER représentant la liste 2 «LSAP»;
5. Monsieur Roger JACQUE représentant la liste 3 «CSV»;
6. Monsieur Lux KNEPPER représentant la liste 3 «CSV»;
7. Monsieur Robert RUDEN représentant la liste 3 «CSV»;
8. Monsieur Aly STRASSER représentant la liste 3 «CSV»;
9. Monsieur Gilbert BRANDENBURGER représentant la liste 4 «DP»;
10. Monsieur Guy WILHELM ;
11. Monsieur Jean-Pierre GLODT ;
12. Madame Nathalie LORENT ;
13. Monsieur Alphonse THEIN.

Point de l'ordre du jour : 2-k	Commissions consultatives – Nomination des membres de la Commission des Bâtisses et de l'Aménagement du Territoire
---	---

Le conseil communal,

Vu la délibération du 15/12/2017 portant sur l'institution d'une Commission des Bâtisses et de l'Aménagement du Territoire;

Vu la délibération du 15/12/2017 portant sur la représentation des partis et/ou groupements dans les commissions consultatives;

nomme les treize membres ci-après dans la susdite commission:

1. Monsieur Mario SOMMAVILLA représentant la liste 1 «Déi Gréng»;
2. Madame Yvy KOHNEN représentant la liste 1 «Déi Gréng»;
3. Monsieur Georges NEUEN représentant la liste 2 «LSAP»;
4. Madame Micheline NOËL représentant la liste 2 «LSAP»;
5. Monsieur Tom KERSCHENMEYER représentant la liste 3 «CSV»;
6. Monsieur Marco FEIDER représentant la liste 3 «CSV»;
7. Monsieur Claude KNEPPER représentant la liste 3 «CSV»;
8. Monsieur Guy SCHARFE représentant la liste 3 «CSV»;

9. Monsieur Jean BISSEN représentant la liste 4 «DP»;
10. Madame Germaine DIEDERICH ;
11. Madame Joëlle REGENER ;
12. Monsieur Biagio PAGANO ;
13. Monsieur René ROBEN.

Point de l'ordre du jour : 3	Commission scolaire – Nomination de huit membres en application des dispositions de l'article 51 de la loi du 06/02/2009 portant organisation de l'enseignement fondamental
-------------------------------------	--

Le conseil communal,

Vu la délibération du 15/12/2017 portant fixation du nombre des membres à siéger dans la commission scolaire conformément à l'article 51 de la loi du 06/02/2009 portant organisation de l'enseignement fondamental ;

Considérant que par cette délibération le nombre maximum de membres a été fixé comme suit :

- le nombre maximum de membres à nommer par le conseil communal est fixé à 8 (huit), y non compris le président ;
- le nombre maximum de représentants du personnel des écoles élus par le personnel des écoles parmi les membres du comité d'école est fixé à 4 (quatre) ;
- le nombre maximum de représentants des parents des élèves fréquentant une école de la commune et qui ne sont pas membres du personnel intervenant, élus par et parmi leurs pairs, est fixé à 4 (quatre) ;

Considérant que Monsieur le bourgmestre, en date du 28/11/2017, vient de déléguer les fonctions de président de la commission scolaire à M. Luc Feller, conseiller communal ;

Considérant sa décision du 19/12/2011 de fixer la représentation des partis et/ou groupements dans la commission scolaire comme suit :

- liste 1. Déi Gréng: 2 mandats;
- liste 2. LSAP: 2 mandats;
- liste 3. CSV: 4 mandats ;
- liste 4. DP: 1 mandat;

Considérant que la liste 1 « Déi Gréng » propose de nommer Madame Edmée BESCH-GLANGE et Mme Nadine KNEIP dans la commission scolaire ;

Considérant que la liste 2 « LSAP » propose de nommer Madame Christiane HAMES et Monsieur Gilles REGENER dans la commission scolaire ;

Considérant que la liste 3 « CSV » propose de nommer Madame Lydie BINTENER, Madame Simone FRANK et Madame Nadine SCHMID dans la commission scolaire, étant entendu que Monsieur Luc FELLER, conseiller communal de la liste 3 assure la présidence de la commission scolaire ;

Considérant que la liste 4 « DP » propose de nommer Madame Jessica KLOPP dans la commission scolaire ;

Vu la loi communale modifiée du 13/12/1988 ;

Après en avoir délibéré conformément à la loi,

nomme les personnes suivantes dans la commission scolaire :

- Madame Edmée BESCH-GLANGE représentant la liste 1 «Déi Gréng»;
- Madame Nadine KNEIP représentant la liste 1 «Déi Gréng»;
- Madame Christiane HAMES représentant la liste 2 «LSAP»;
- Monsieur Gilles REGENER représentant la liste 2 «LSAP»;
- Madame Lydia BINTENER représentant la liste 3 «CSV»;
- Madame Simone FRANK représentant la liste 3 «CSV»;
- Madame Nadine SCHMID représentant la liste 3 «CSV»;
- Madame Jessica KLOPP représentant la liste 4 «DP»;

étant entendu que la présidence de la commission scolaire est assurée par Monsieur Luc Feller représentant la liste 3 «CSV».

Point de l'ordre du jour : 4	Nomination d'un membre au sein du conseil d'administration de la « Stiftung zur Förderung junger Künstler in Luxemburg »
-------------------------------------	---

Le conseil communal,

Vu les statuts de la « Stiftung zur Förderung junger Künstler in Luxemburg », notamment l'article 5.2);

nomme Monsieur Alphonse SCHMID comme membre au sein du conseil d'administration de la « Stiftung zur Förderung junger Künstler in Luxemburg ».

Point de l'ordre du jour : 5	Décision sur la composition de l'«Equipe Climat» de la commune de Mamer
-------------------------------------	--

Le conseil communal,

Vu la loi du 13 septembre 2012 portant:

1. création d'un pacte climat avec les communes;
2. modification de la loi modifiée du 31 mai 1999 portant institution d'un fonds pour la protection de l'environnement;

Vu la délibération du 04/03/2013 portant approbation du pacte climat signé le 03/12/2012 par le collège échevinal avec l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et le groupement d'intérêt économique My Energy;

Vu la proposition du 21/12/2017 du collège échevinal pour la composition d'une équipe interdisciplinaire « Equipe Climat »;

Vu la loi communale modifiée du 13/12/1988;

décide à l'unanimité

de fixer la composition de l'équipe interdisciplinaire « Equipe Climat » comme suit:

- 1) le conseiller climat qui en sera le modérateur;
- 2) les quatre partis politiques représentées au conseil communal désigneront chacun un représentant;
- 3) le collège échevinal désignera:
 - trois représentants des entreprises de la commune;
 - trois représentants de la population ayant des qualifications en les matières concernées par le «Pacte Climat»;
 - un collaborateur du service technique de la commune;
 - un collaborateur du service administratif de la commune;
- 4) les commissions/associations suivantes désigneront chacune un délégué:
 - la Commission de l'Energie et de l'Environnement;
 - le «Klimaforum»;
 - la Commission des Bâtisses et de l'Aménagement du Territoire;
 - la Commission de la Mobilité;
- 5) le collège échevinal désignera le président de l'Equipe Climat. Le secrétariat sera assuré par le collaborateur du service administratif de la commune.

Monsieur le bourgmestre Gilles ROTH quitte la réunion pour répondre à d'autres obligations

Point de l'ordre du jour : 6	Congé politique – Répartition du congé politique supplémentaire pour les délégués de la commune auprès des syndicats communaux
-------------------------------------	---

Le conseil communal,

unanimement décide

de répartir les 9 heures supplémentaires de congé politique aux délégués de la commune auprès des syndicats de communes comme suit :

Nom	Syndicat	Nombre d'heures
FELLER Luc	SIGI, SICA	5
BEISSEL Jean	SICA	4

Monsieur le bourgmestre Gilles Roth rejoint la réunion.

Point de l'ordre du jour : 7-a	Allocation d'un subside exceptionnel de 2.000,00 € à l'association «Mouvement Ecologique a.s.b.l.» financière pour l'organisation de la 23^{ème} édition de la journée «Alles op de Vëlo» entre Mamer et Mersch
---------------------------------------	--

Le conseil communal,

unanimement

décide d'accorder un subside exceptionnel de 2.000,00 € à l'a.s.b.l. Mouvement écologique pour l'organisation de la 23^{ème} édition de la journée « Alles op de Vëlo » entre Mamer et Mersch, dimanche le 15/07/2018.

Point de l'ordre du jour : 7-b	Allocation d'un subside exceptionnel de 100,00 € à l'a.s.b.l. Lëtzebuerger Maarteverband à titre de contribution communale pour l'année 2018
---------------------------------------	---

Le conseil communal,

unanimement

décide d'allouer à l'a.s.b.l. Lëtzebuerger Maarteverband un subside exceptionnel de 100,00 € à titre de contribution communale pour la réalisation de diverses actions publicitaires en 2018.

Point de l'ordre du jour : 7-c	Allocation d'un subside exceptionnel de 350.000,00 € à l'a.s.b.l. Centre Culturel Mamer pour assurer la gestion et l'exploitation culturelle du Centre Culturel Kinneksbond en 2018.
---------------------------------------	---

Le conseil communal,

unanimement

décide d'allouer à l'a.s.b.l. Centre Culturel Mamer un subside de 350.000,00 € pour assurer la gestion et l'exploitation culturelle du Centre Culturel Kinneksbond en 2018.

Point de l'ordre du jour : 8	Décision sur l'exercice d'un droit de préemption sur les parcelles inscrites au cadastre de la commune de Mamer, section D de Capellen sous les numéros 62/1389 et 62/1390 au lieu-dit « Zolwerfeld »
-------------------------------------	--

Le conseil communal,

unanimement

décide de ne pas exercer le droit de préemption sur les deux parcelles inscrites au cadastre de la commune de Mamer, section D de Capellen sous les numéros 62/1389 et 62/1390 au lieu-dit « Zolwerfeld ».

Point de l'ordre du jour : 9	Avis sur le classement comme monument national le site archéologique inscrit au cadastre de la commune de Mamer, section A de Mamer-Nord sous le numéro 1727/3077 au lieu-dit « Juckelsbësch »
-------------------------------------	---

Le conseil communal,

unanimement

décide d'émettre un avis favorable quant à la classification comme monument national le site archéologique inscrit au cadastre de la commune de Mamer, section A de Mamer-Nord sous le numéro 1727/3077 au lieu-dit «Juckelsbësch».

Point de l'ordre du jour : 10	Affaires du personnel – Approbation du tableau d'avancement des fonctionnaires de la commune de Mamer
--------------------------------------	--

Le conseil communal,

unanimement

arrête les effectifs des cadres fermés des carrières hiérarchisées pour l'année 2018.

Point de l'ordre du jour : 11	Informations, divers et questions émanant des conseillers communaux
--------------------------------------	--

Le conseil communal,

entend les communications d'usage de Monsieur le bourgmestre ainsi que les questions émanant des conseillers communaux.

Monsieur le bourgmestre prononce la huis clos de la réunion.

Point de l'ordre du jour : 12-a	Affaires du personnel – Promotion d'un fonctionnaire dans la carrière du rédacteur (B1)
--	--

Séance à huis clos,

Point de l'ordre du jour : 12-b	Affaires du personnel - Promotion d'un fonctionnaire dans la carrière du rédacteur (B1)
--	--

Séance à huis clos,